



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

M. ALEXIS CONSTANTIN

PROFESSEUR(E) DES UNIVERSITES

Professeur des Universités en droit privé à la Faculté de droit et science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Vice-président du conseil académique en charge de la commission de la recherche
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines > Faculté de droit et science
politique > Département de droit privé >

Laboratoire de droit des affaires et nouvelles technologies (DANTE)

Coordonnées

SECRÉTARIAT 06 83 30 39 10

ADRESSE MAIL alexis.constantin@uvsq.fr

Discipline(s)

Discipline(s) enseignée(s)

Enseignements :

- » Droit civil des obligations, des contrats et de la responsabilité
- » Droit interne et international des sociétés, des groupes et des marchés financiers
- » Droit commercial et des affaires
- » Arbitrage

Direction de thèses :

- » Direction d'une dizaine de Thèses en cours.
- » 5 thèses d'ores et déjà soutenues. Parmi leurs auteurs M. François Moulière (« les fondements réels du droit des sociétés ») a été qualifié aux fonctions de MCF et recruté en cette qualité par l'Université de Bretagne Sud.
- » Une quinzaine de participations à des jurys de soutenance de thèse de doctorat en Droit.

Centre d'intérêts – Domaines de compétence pratique et universitaire :

- » Droit civil des obligations, des contrats et de la responsabilité
- » Droit interne et international des sociétés, des groupes et des marchés financiers
- » Fusions acquisitions - Ingénierie juridique sociétaire – Private equity – Corporate finance
- » Contentieux des sociétés et des affaires
- » Droit bancaire et financier
- » Contrats commerciaux – Droit de la distribution
- » Difficultés des entreprises – Procédures collectives - Retournement
- » Droit pénal des affaires
- » Arbitrage interne et international

Thèmes de recherche

Agrégé de droit privé en 1999, à la suite d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction du professeur Jacques Ghestin, Alexis Constantin est professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, après avoir été en poste d'abord à l'Université

de Bretagne Sud, où il a exercé les fonctions de vice-président de l'Université en charge des affaires internationales, puis à l'Université de Rennes 1, où il a dirigé le Master 2 Recherche de droit des affaires. Ses domaines de compétence pratique et universitaire résident essentiellement dans le droit commercial et des affaires. Il est l'auteur d'un ouvrage de droit des sociétés aux éditions Dalloz et de très nombreux articles et commentaires dans différentes revues juridiques de premier plan.

Il participe régulièrement à des travaux collectifs et à des colloques et assure la direction de nombreuses thèses de doctorat. Enfin, il possède une expérience pratique de près de vingt ans, acquise tant au sein de cabinets d'avocats qu'en qualité de consultant indépendant ou d'arbitre. Il est également membre de la Commission Juridique de l'Ordre National des Experts Comptables.

Auteur du Mémento de Droit des sociétés (Dalloz). Chargé de la Chronique trimestrielle de droit commun des sociétés, RTD com. Auteur de nombreux articles et commentaires notamment aux JCP, JCP E, Dalloz, Bulletin Joly des sociétés, Revue des sociétés, RJDA, Revue Lamy de droit des affaires. Participations à de nombreux ouvrages, travaux collectifs et colloques

Voir tous les travaux et publications de M. Alexis Constantin

Activités / CV

- » 1999 : Agrégé des Facultés de droit (section : droit privé et sciences criminelles)
- » 1998 : Docteur en droit de l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) – Thèse dirigée par le Pr. J. Ghestin
- » 1990 : DEA de droit privé de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Carrière universitaire :

Professeur agrégé de droit privé

- » Depuis 2011 : Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- » Depuis 2007 : Chargé de cours à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
- » 2003-2011 : Professeur à l'Université de Rennes 1
- » 1999-2003 : Professeur à l'Université de Bretagne-Sud